

PORTES OUVERTES

Samedi 30 janvier et Samedi 6 mars 2021
(Voir le site internet pour les modalités d'organisation)

RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS AUX EXAMENS D'ÉTAT

*Les résultats obtenus par les étudiants de l'ESTBA
sont nettement supérieurs à la moyenne nationale :*

BTS Biotechnologies : 93% de réussite
BTS Bioanalyses et Contrôles : 100% de réussite
BTS Analyses de Biologie Médicale : 92% de réussite

RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS EN CYCLES BAC+3

95% de réussite pour nos étudiants et apprentis.
**Bravo à eux et merci aux entreprises et aux tuteurs
qui ont permis la mise en place de près de 600 stages
ou missions en alternance...**

APPRENDRE DU CONFINEMENT

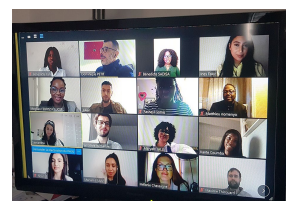
*Durant cette année exceptionnelle, nous avons tous eu à
faire face au confinement. Nous n'avons pourtant cessé
d'apprendre.*

Apprendre une nouvelle pédagogie.

En mettant en place la « continuité pédagogique », en un temps record, nous avons permis aux étudiants de poursuivre leurs cours en distanciel. Toute l'équipe de l'ESTBA, formateurs et permanents, a réussi en quelques jours à mettre en place les outils nécessaires et s'assurer qu'aucun étudiant ne soit laissé au bord du chemin, sans solution.

Apprendre une autre forme

de relation et d'organisation de travail avec les enseignants, avec les étudiants ou entre collègues. La distance, le télétravail et l'urgence de la situation, nous auront obligé à nous adapter sans y être préparés. Cependant, de cette période difficile, nous avons fait émerger de nouvelles pratiques.



Apprendre à travailler autrement avec nos partenaires.

Pour les entreprises également la situation a été très compliquée. Présence des apprentis suspendue, retard sur les embauches, annulation de stages... Nous avons su néanmoins tisser des liens suffisamment forts avec nos partenaires pour trouver à chaque fois des solutions afin de limiter au maximum les conséquences de cette situation.

Merci aux enseignants, à toute l'équipe des permanents, à nos partenaires d'avoir permis de poursuivre notre métier : **FORMER**

Bravo aux étudiants, qui ont réussi eux aussi à apprendre, dans des conditions compliquées et souvent stressantes.

L'ESTBA obtient la CERTIFICATION QUALIOPI



L'ESTBA a été un des premiers organismes de formation à être certifié QUALIOPI en juin 2020.

QUALIOPI est la marque de certification qualité des prestataires d'actions de formation, développée par le ministère du travail en novembre 2019 et vise à :

- Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

1^{ère} PROMOTION BAC + 5 HYGIENISTE DU TRAVAIL

Un an après l'obtention de leur diplôme (Bac + 5 délivré par le Cnam Paris), que sont-ils devenus ?

Voici trois parcours qui représentent bien la diversité des apprenants de cette formation et leurs emplois actuels.

• **Alicia**, après une licence professionnelle « Bioanalyses et Qualité pour les Laboratoires de Biologie Médicale », puis deux années en apprentissage dans le cadre de la formation HYTEN au sein du service de radioprotection à Curium Pharma, elle est maintenant ingénieure sécurité d'installation au CEA.

• **Claire** a effectué toute sa scolarité en apprentissage à l'ESTBA : BTS bioanalyses et contrôles (UMR CNRS HOPITAL NEKER) puis licence professionnelle Bioanalyses et Qualité pour les Laboratoires de Biologie Médicale (GROUPE CERBA), elle a intégré l'IRM (Institut de recherche microbiologique) dans le cadre du titre HYTEN. Elle est à ce jour chef de projets QHSE dans cette structure.

• **Jean-Joseph**, titulaire d'une licence science pour l'ingénieur a suivi ce même parcours HYTEN en apprentissage chez LISI AUTOMOTIVE. Il a ensuite été recruté chez SOCOTEC, groupe international pour devenir superviseur HSE. Il exerce sa mission en France et à l'étranger, spécialisé en maintenance de grands composants éoliens. Sans cette formation, il n'aurait jamais pu accéder à ce type de mission à environnement international.

DU BTS AU MASTER CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS VERS L'EMPLOI

**INSERTION
PROFESSIONNELLE**

**BAC+5 Titre 1 RNCP
HYGIÉNISTE DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Partenariat

le cnam



**BAC+5 MASTER
AUTRES ÉTABLISSEMENTS DONT**



École Pratique
des Hautes Études

**BAC+5
300 ECTS**

APRÈS UN BAC+3 CHAQUE ÉTUDIANT OU APPRENTI AURA LA LIBERTÉ DE CHOISIR

LICENCES PROFESSIONNELLES En apprentissage

BACHELORS Statut étudiant

**BAC+3
180 ECTS**

**QUALITÉ ET
PRODUCTION
DES PRODUITS
PHARMACEUTIQUES
ET COSMÉTIQUES**

Partenariat

université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE
PHARMACIE



Créée en 2001

**QUALITÉ ET SÉCURITÉ
DES ALIMENTS**

Partenariat

le cnam



Créée en 2006

**BIOANALYSES
ET QUALITÉ DANS
LES LABORATOIRES
DE BIOLOGIE
MÉDICALE**

Partenariat

université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE
PHARMACIE



Créée en 2005

**SERVICES CLIENTS
EN INSTRUMENTATION
ET RÉACTIFS DE
LABORATOIRE**

Partenariat

université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE
PHARMACIE



Créée en 2006

**VENTE MARKETING
EN INSTRUMENTATION
ET RÉACTIFS DE
LABORATOIRE**

Partenariat

université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE
PHARMACIE



Créée en 2006

**COMMERCIALISATION
DES PRODUITS
ALIMENTAIRES**

Partenariat

le cnam



Créée en 2009

**BIOLOGIE
ANALYTIQUE ET
EXPÉRIMENTALE
PARCOURS
MICROBIOLOGIE**

Partenariat



Créée en 2016

**BIOEXPÉRIMENTATION
INDUSTRIELLE**

Approbation : niveau 2
par le ministère de l'agriculture
d'une formation spéciale sur l'animal
de laboratoire

Partenariat

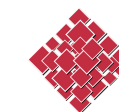
le cnam



Créée en 2006

**CHARGÉ D'EXPÉRIENCES
EN RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
Titre RNCP de niveau 2**

Partenariat



École Pratique
des Hautes Études

Année scolaire sur 10 mois
dont 6 mois de stage

Créée en 1994

**ANATOMO
CYTO
PATHOLOGIE**

Partenariat



Année scolaire sur 10 mois
dont 6 mois de stage

Créée en 2018

10 FORMATIONS BAC+3 PROFESSIONNALISANTES

BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS - 2 années d'études - PRÉPARÉS À L'ESTBA

ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Sous statut scolaire ou en apprentissage
En partenariat avec le CFA CERFAL



BIOANALYSES ET CONTROLES

Sous statut scolaire ou en apprentissage
En partenariat avec le CFA CERFAL



BIOTECHNOLOGIES

Sous statut scolaire

VIA D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

**BTS - BTSA
DUT
DEUST
L2**

**BAC+2
120 ECTS**

BAC S - BAC STL - BAC ST2S - BAC PRO - DISPOSITIFS PASSERELLE - LAPREPA BTS

PERCEPTION DU MÉTIER DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE PAR NOS ÉTUDIANTS EN BTS DE BIOLOGIE MÉDICALE

Une consultation du ressenti de nos apprentis et étudiants sur le métier de technicien de laboratoire, a fait l'objet d'une parution dans la revue Techlabo.com, éditée par l'AFTLM, dans son numéro 12.

Cela concernait les apprenants en BTS ABM (voie scolaire et apprentissage) et en licence professionnelle de bio analyses et qualité. Les étudiants ont souligné la polyvalence du travail, les qualités demandées comme la rigueur et la minutie, l'investissement, le goût pour le travail en équipe et pour la manipulation.

Devant l'évolution du métier, certains étudiants sont inquiets de la quasi-disparition de l'aspect manuel du travail en laboratoire. Le métier reste cependant attractif, les anciens étudiants embauchés en Laboratoire de Biologie Médicale sont, en majorité, satisfaits de leur poste.



L'ENVA, UN PARTENAIRE SOLIDE

La licence professionnelle **Bioexpérimentation Industrielle** vise à former, après un cursus Bac + 2, des spécialistes sensibilisés à l'éthique et à la qualité ainsi qu'à toutes les techniques utilisées en recherche et développement dans les sciences du vivant. Depuis plus de 30 ans, nos apprenants suivent trois semaines de formation au sein de l'**École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA)**.



Par des cours théoriques et des travaux pratiques nos apprentis **acquièrent** la qualification obligatoire des personnes appliquant des procédures expérimentales. Ils mesurent la chance d'être formés dans cette école prestigieuse forte de ses 250 ans d'histoire.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

S'intitule désormais « contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance »



13% de cette contribution doit être versée directement à une école

Vous souhaitez soutenir, par une action concrète et efficace, les activités de l'ESTBA et assurer sa pérennité, alors n'hésitez pas à nous verser directement votre contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance.

Chaque année, la taxe d'apprentissage versée par les entreprises partenaires, nous permet d'assurer la modernisation des laboratoires, de maintenir les équipements à un haut niveau de technicité et de préparer au mieux les étudiants aux métiers de demain.

En nous soutenant, vous devenez acteurs de la réussite des jeunes

Nous vous proposons de vous accompagner dans ce versement obligatoire.

Votre contact Taxe d'Apprentissage à l'ESTBA : Nathalie SIMONNET est disponible par téléphone au 01 43 71 45 82 ou par mail : nathalie.simonnet@estba.org

Vous trouverez également sur notre site internet les informations qui vous permettront de faciliter le versement de cette taxe : <http://www.estba.org/taxe-dapprentissage>